

Mise en ligne : 12 octobre 2016.  
[www.entreprises-coloniales.fr](http://www.entreprises-coloniales.fr)

## ÉTABLISSEMENTS V. CONSTANTIN & Cie

S.A., 17 février 1925.

ÉTABLISSEMENTS V. CONSTANTIN & Cie  
S.A. frse au capital de 0,65 MF.  
Siège social : TUNIS, 15-17, rue es-Sadikia  
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,  
*Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 375*)

Conseil d'administration  
composé de 3 à 5 membres, nommés pour 3 ans, propriétaires de 10 actions.

CONSTANTIN (Victor), à Tunis ;  
COUDIER (Victor), à Tunis ;  
COLLOMÉ (Charles), à Tunis.

Commissaire aux comptes  
FARRE (Auguste), à Franceville.

Objet. — Tout ce qui concerne l'électricité.

Capital social. — 0,65 MF.

Obligations. — 260 oblig. de 500 fr.

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 25 % aux adm. ; 70 % aux act.

1925

Bénéfices bruts	151.605 90
Bénéf. nets	123.485 70
Amort.	28.120 20
Rés.	9.513 20
Divid. par act.	64 60